

Elections Chambre d'Agriculture du GARD

Date de clôture du scrutin : 31 janvier 2025

La Coopération Agricole Occitanie – Antenne GARD

Collège « AUTRES COOPERATIVES ET SICA » 5B

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE GARDOISE

VOTONS LE BON SENS !

Liste d'union

FDSEA - JA - Coopération - Vignerons indépendants

Architectes de leur territoire avec près de 70 % de la production agricole française collectée, transformée et mise en marché, avec 70% de la production viticole du département du Gard, les coopératives viticoles et agricoles sont les entreprises des agriculteurs qui soutiennent la souveraineté alimentaire de notre pays, valorisent l'Origine France et le consommateur local. Ancrées dans les territoires, les coopératives agricoles rassemblent 3 agriculteurs sur 4, ce qui en fait des acteurs majeurs de l'économie nationale mais surtout des acteurs majeurs dans nos territoires ruraux permettant de conserver une vie sociale en leur sein.

Dans un contexte de plus en plus instable où les crises se multiplient (aléas climatiques à répétition, événements géopolitiques à retentissement global, crises sanitaires...), les coopératives font face à 3 défis majeurs :

- 1. L'exigence de compétitivité** : face à une concurrence exacerbée et parfois faussée au niveau international, il est urgent de simplifier notre mille-feuille normatif et de réarmer nos capacités à produire une alimentation accessible à tous les consommateurs. Permettre à nos entreprises de jouer à armes égales avec leurs concurrents hors et dans l'Union européenne doit en être le corollaire indispensable. Et la rentabilité des exploitations comme celle des entreprises coopératives l'objectif majeur.
- 2. Le renouvellement des générations** : attirer et former une nouvelle génération devient une priorité stratégique.
- 3. La mise en œuvre des transitions** : qui doivent devenir des opportunités de croissance pour les acteurs de la chaîne agricole et alimentaire plutôt que des risques de décrochage. Encourager les investissements de protection contre les aléas climatiques et l'enjeu hydrique sont deux épreuves à surmonter pour sauver l'agriculture gardoise.

Pour répondre à ces 3 défis, La Coopération Agricole fixe 3 priorités :

- 1. Sécuriser les moyens de production** : eau, génétique végétale et animale, engrais, produits de protection des cultures et des élevages... sont des leviers qui doivent être traités avec discernement dans une logique de simplification pour continuer à produire dans nos territoires et assurer aux agriculteurs plus de résilience face à la multiplication des aléas.

2. **Assurer un revenu agricole juste et stable** : encourager une meilleure organisation économique de l'offre de production pour améliorer les revenus des agriculteurs tout comme une meilleure implication du consommateur, qui est aussi un citoyen, dans la vitalité économique de nos territoires et le maintien de la diversité de notre alimentation.
3. **Accompagner les agriculteurs dans le déploiement des transitions** : développer un accompagnement plus global et adapté à la situation de chaque agriculteur et dans le même temps massifier les expérimentations et les moyens d'amortir les prises de risques de ceux qui s'engagent.

C'est grâce à leur modèle démocratique et parce qu'elles sont l'émanation des hommes et des femmes d'un territoire que les coopératives agricoles sont déterminées à relever ces défis et à mettre en œuvre collectivement ces solutions au service du présent et de l'avenir de la production en France.

Titulaires :

GAILLAUD Olivier

BOISSON Philippe

LAGARDE Sabine

Suppléants :

DAYON Jérôme

TONDEUR Fanchon